

NORME INTERNATIONALE

ISO
4087

Deuxième édition
1991-05-01

Micrographie — Enregistrement des journaux sur microfilm de 35 mm pour l'archivage

iTeh Standards
*Micrographics — Microfilming of newspapers for archival purposes on
35 mm microfilm*
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 4087:1991](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a518216d-2342-496f-ae15-c28d44758fe8/iso-4087-1991>



Numéro de référence
ISO 4087:1991(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4087 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 171, *Micrographie et mémoires optiques pour l'enregistrement, le stockage et l'utilisation des documents et des images*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4087:1979), dont elle constitue une révision technique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/a518216d-2342-496f-ae15-c28d44758fe8/iso-4087-1991>

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Micrographie — Enregistrement des journaux sur microfilm de 35 mm pour l'archivage

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit les principes généraux de microfilmage des journaux périodiques aux fins de conservation et de diffusion dans les bibliothèques et autres centres de documentation. Elle traite également des images-témoins servant tant à assurer une bonne organisation bibliographique qu'à vérifier la conformité du film avec les Normes internationales applicables aux microformes destinées à l'archivage.

Elle s'applique exclusivement aux microfilms argentiques de 35 mm de large, en rouleaux ou en bandes, qu'il s'agisse de films de première génération, d'intermédiaires ou de copies de distribution¹⁾.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 9:1986, *Documentation — Translittération des caractères cyrilliques slaves en caractères latins*.

ISO 233:1984, *Documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins*.

ISO 259:1984, *Documentation — Translittération des caractères hébreuïques en caractères latins*.

ISO 446:1991, *Micrographie — Caractère ISO et mire ISO no. 1 — Description et utilisation*.

ISO 543:1990, *Photographie — Films photographiques — Spécifications pour le film de sécurité*.

ISO 3334:1989, *Micrographie — Mire de résolution ISO no. 2 — Description et utilisation*.

ISO 3602:1989, *Documentation — Romanisation du japonais (écriture en kana)*.

ISO 4331:1986, *Photographie — Film photographique noir et blanc traité pour la conservation d'archives — Type gélatino-argentique sur support en ester de cellulose — Spécifications*.

ISO 4332:1986, *Photographie — Film photographique noir et blanc traité pour la conservation d'archives — Type gélatino-argentique sur support en polyéthylène téréphthalate — Spécifications*.

ISO 5466:1986, *Photographie — Films photographiques de sécurité traités — Directives pour l'archivage*.

ISO 6196-1:1980, *Micrographie — Vocabulaire — Chapitre 01: Termes généraux*.

ISO 6196-2:1982, *Micrographie — Vocabulaire — Chapitre 02: Disposition des images et méthodes de prise de vue*.

ISO 6196-3:1983, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 03: Traitement photographique*.

ISO 6196-4:1987, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 04: Supports et conditionnement*.

ISO 6196-5:1987, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 05: Qualité, lisibilité, contrôle*.

1) Les microfilms non argentiques peuvent être utilisés pour les intermédiaires ou les copies de distribution.

ISO 6196-6:^{—2)}, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 06: Matériels*.

ISO 6199:^{—2)}, *Micrographie des documents sur films argentiques de 16 mm et de 35 mm — Techniques opératoires*.

ISO 6200:1990, *Micrographie — Microformes documentaires gélatino-argentiques de première génération — Spécifications des densités*.

ISO 8601:1988, *Éléments de données et formats d'échange — Échange d'information — Représentation de la date et de l'heure*.

ISO 9878:1990, *Micrographie — Symboles graphiques applicables à la micrographie*.

ISO 10550:^{—2)}, *Micrographie — Systèmes utilisant des caméras statiques — Cible de contrôle de la qualité*.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 6196 et les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 journal: Publication en série, contenant des informations relatives à des événements récents d'intérêt général ou particulier. Chaque numéro est identifié dans l'ordre chronologique ou numérique. La publication est, en général, au moins hebdomadaire.

NOTE 1 Les journaux périodiques n'ont généralement pas de couverture mais un titre en haut de la première page, et leur format est normalement supérieur au A3 (297 mm x 420 mm).

3.2 édition principale: Édition qui, généralement pour une raison particulière, est soit identifiée, soit reconnue comme étant la principale.

3.3 image-témoin

- (1) Document ou charte contenant des références, des codes ou des mires.
- (2) Aide au contrôle technique ou bibliographique, photographiée sur le film avant ou après le document qu'elle concerne.

3.4 microfilm en rouleau: Microfilm qui est, ou peut être, enroulé sur une bobine.

2) À publier.

4 Microfilm vierge

La prise de vue doit être effectuée sur du film vierge de sécurité conforme à l'ISO 4331, ou à l'ISO 4332 et à l'ISO 7830.

5 Épaisseur du film

L'épaisseur du film, qui comprend le support, la couche photosensible et les couches de protection éventuelles, fera l'objet d'une Norme internationale ultérieure (ISO 6148). Elle doit être compatible avec le matériel d'exploitation.

6 Disposition des images et échelles de réduction

La disposition des images et l'échelle de réduction choisies doivent être conformes à l'ISO 6199.

NOTE 2 Les échelles de réduction normalement utilisées pour le microfilmage des journaux varient entre 1:14 et 1:24.

6.1 Position des images

La figure 1 illustre les quatre dispositions d'images habituelles sur microfilm de 35 mm en rouleau ou en bande. La dimension *b* doit habituellement être limitée à la zone d'image nécessaire à l'enregistrement du document, en tenant compte de la dimension *a*. La dimension *c* doit être au minimum de 2 mm, tant pour les images que pour le codage.

6.2 Progression du texte

Dans le cas d'écritures se lisant de droite à gauche, et pour les autres variations des écritures occidentales habituelles, les pages du document doivent être disposées de façon qu'elles puissent être lues dans un ordre logique. Pour cela, la tête de la caméra doit être placée de façon que le sens de défilement des micro-images corresponde à la séquence du texte.

6.3 Échelles de réduction pour les pages plus petites, et prise de vue fragmentée

Les pages dont les dimensions sont inférieures au format du journal — par exemple les encarts ou les dépliants — doivent être filmées à la même échelle de réduction que les autres parties de publication ou (si nécessaire pour obtenir une meilleure lisibilité) à une échelle plus basse. Lorsque des encarts ou des dépliants sont trop grands pour être filmés selon la position 1A (voir figure 1), sauf en ayant recours à une échelle de réduction trop élevée pour obtenir une image lisible, il faut faire une prise de

vue séquentielle. Les sections doivent être filmées de gauche à droite et de haut en bas, conformément à la figure 2 (sauf pour les langues orientales) et il doit y avoir entre elles un recouvrement d'au-moins 25 mm. L'échelle de réduction employée doit permettre d'avoir le nombre de sections voulues avec la zone de recouvrement adéquate.

7 Méthodes de prise de vue

7.1 Image fantôme

Les journaux doivent être microfilmés de façon à réduire au maximum les effets d'image fantôme pour les textes recto-verso.

7.2 Disposition des documents

Les publications à microfilmer doivent être placées sur le porte-document de la caméra et éclairées de façon telle que toutes les informations contenues

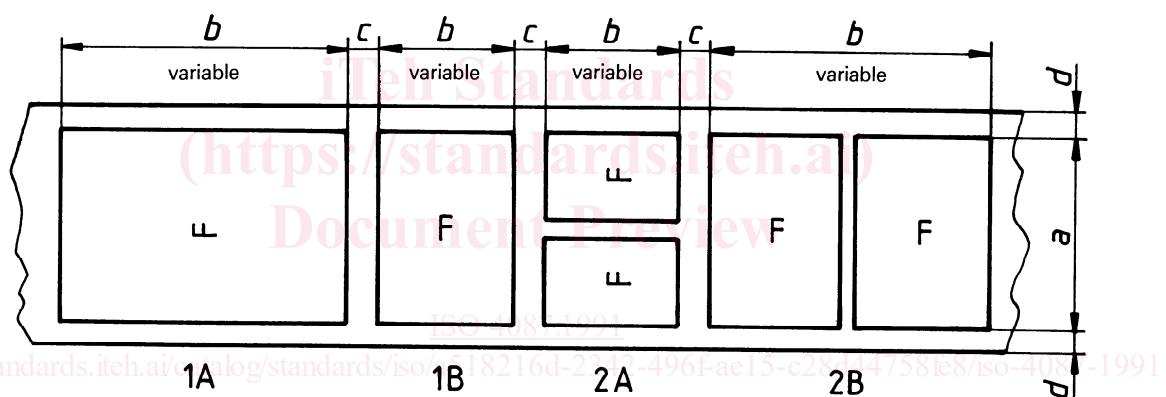
dans une page soient enregistrées, même dans le cas de volumes reliés.

7.3 Sens des écritures

Les lignes d'écriture doivent être parallèles au bord le plus long du film en positions 1B et 2B, ou perpendiculaires à ce bord en positions 1A et 2A (voir figure 1).

7.4 Images-témoins

Chaque fois que possible, des images-témoins appropriées doivent être utilisées pour signaler les documents filmés dans un ordre non séquentiel pour des raisons bibliographiques ou pratiques.



En 1A et 1B, enregistrement d'une page simple dans le cadre d'image.

En 2A et 2B, enregistrement d'une page double.

En 1A et 2A, le texte est perpendiculaire au plus grand côté du film alors qu'en 1B et 2B, il lui est parallèle.

Figure 1 — Disposition des Images sur le film

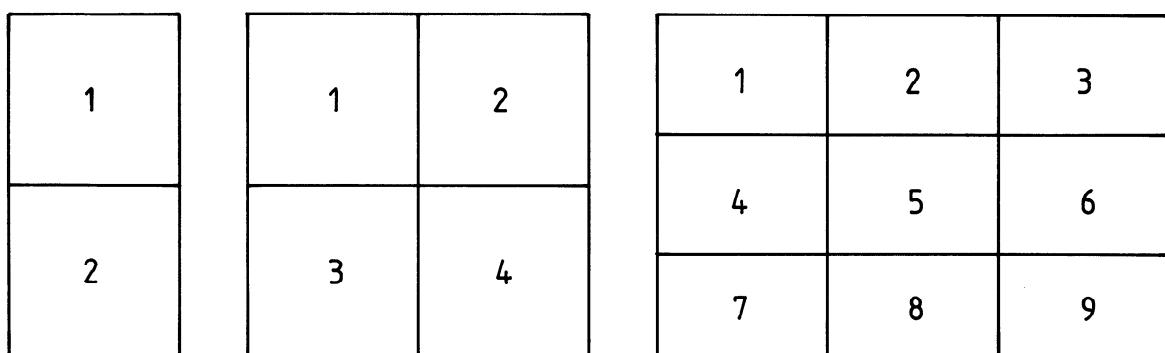


Figure 2 — Prise de vue séquentielle

7.5 Symboles graphiques

Des symboles conformes à l'ISO 9878 doivent être utilisés pour fournir des informations sur l'état des originaux, ainsi que sur les conditions de réalisation et d'exploitation des microformes.

8 Disposition des dossiers

8.1 Division chronologique

Les journaux doivent être microfilmés par ordre chronologique. Les coupures en fin de rouleau doivent être faites suivant un ordre logique et acceptable du point de vue bibliographique, généralement quinzaine, mois, périodes de deux, trois, quatre ou six mois, une ou plusieurs années.

Exemples de coupures inacceptables:

1^{er} janvier — 15 février

1^{er} janvier 1956 — 15 mars 1957 (sauf si la publication a cessé à cette date).

Exemples de coupures acceptables:

1^{er} mars — 15 mars

1^{er} janvier — 28 février

1^{er} janvier 1956 — 31 décembre 1957.

8.2 Prise de vue des éditions et suppléments

Les journaux doivent normalement être microfilmés en entier, y compris toutes les parties et suppléments. Lorsqu'il existe plusieurs éditions, l'édition principale doit être intégralement microfilmée, y compris toutes les parties et suppléments. Dans le cas contraire, une édition considérée comme type ou représentative doit être choisie. Si plusieurs éditions sont microfilmées, il est recommandé de les mettre immédiatement après l'édition principale de la même date, ou de les regrouper par ordre chronologique. Seules les pages différent de l'édition principale peuvent être microfilmées, si l'on ne désire pas avoir la totalité des autres éditions.

Les parties identifiées par des chiffres ou des lettres doivent être microfilmées dans l'ordre numérique ou alphabétique, suivies des parties et des suppléments non numérotés. Les pages supplémentaires, imprimées en même temps que le journal lui-même, doivent être filmées à leur place d'origine.

9 Images-témoins

9.1 Graphismes

Les graphismes utilisés sur les images-témoins lisibles à l'œil nu, doivent satisfaire aux conditions suivantes:

- écritures noires, nettes, sur fond blanc ou vice-versa;
- de préférence écritures en majuscules;
- hauteur minimale des caractères sur le film: 2 mm.

9.2 Langue

La langue qui doit être utilisée pour les images-témoins est celle du journal à microfilmer et/ou l'une des langues officielles de l'ISO, anglais, français ou russe.

9.3 Écriture des dates

Les dates sous une forme numérique doivent être écrites conformément à l'ISO 8601.

9.4 Suite et contenu des images-témoins (voir figure 3)

9.4.1 Symbole «début de rouleau»

La première image-témoin doit contenir uniquement le symbole «début de bobine» (voir ISO 9878).

9.4.2 Images-témoins d'identification

Les images-témoins d'identification sont destinées à fournir au lecteur les éléments essentiels du journal dans son ensemble et du microfilmage. À l'exception de ce qui est prescrit de 9.4.2.4 à 9.4.2.7, elles doivent être lisibles à l'œil nu et contenir les informations suivantes dans l'ordre donné.

9.4.2.1 Titre du journal. Ce titre doit être indiqué sous la même forme que le titre de l'original ou, si nécessaire, converti en caractères latins conformément aux tableaux de translittération/transcription normalisés (voir ISO 9, ISO 233, ISO 259 et ISO 3602).

Le titre figurant dans l'image-témoin d'identification peut être utilisé à des fins bibliographiques et devrait, de ce fait, être choisi avec soin. Si le microfilm doit être désigné par le titre de l'original, par exemple *New York Times*, il convient que le titre (à l'exception des sous-titres qui figureront dans l'image-témoin bibliographique) corresponde exactement au titre de l'original. Lorsqu'un journal microfilmé fait partie d'une collection ayant reçu un